



153, Rue Charles Nodier
39570 QUINTIGNY
Tél : 03.84.85.06.98

Mail : mairie.quintigny@orange.fr

**CONSEIL MUNICIPAL
LISTE DES
DELIBERATIONS
EXAMINEES LORS DE LA
Séance du 03 février 2023**

En application de l'ordonnance n°2021-1310 du 07 octobre 2021 entrée en vigueur le 01^{er} Juillet 2022, les règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conservation des actes pris par les collectivités territoriales changent. Dorénavant, lors de la convocation du conseil, il est établi une liste des délibérations du conseil. Après discussion en conseil elles sont approuvées après débat, et sont exécutoires dès l'affichage.

Présents :

Mmes Lydia LINARES, Marie-France NICOLAS, Nathalie FORTIN,
Mrs Jean-Paul MARTIN, Frédéric LAMY, Fabrice HENRY, Mathieu GELHAYE, Jean-Bertrand BLANCHON.

Absentes excusées : Mme Lory PRIN, pouvoir donné à Mr Jean-Bertrand BLANCHON
Mme Cécile DENISET, pouvoir donné à Mr Fabrice HENRY

Secrétaire de séance :

Il a été procédé, conformément à l'article L2121-15 CGCT, à l'élection d'un secrétaire de séance au sein du Conseil Municipal.

Mme Nathalie FORTIN ayant obtenu la majorité des suffrages a été désignée pour remplir cette fonction.

VOTE : Pour 10 – Contre 0 – Abstention 0

APPROBATION DU PROCES VERBAL du 06 janvier 2023 :

Pas de remarque.

VOTE : Pour 10 – Contre 0 – Abstention 0

1 - COMPTE ADMINISTRATIF 2022:

Après l'exposé du compte administratif, Mr le Maire quitte la salle pour permettre au conseil municipal de procéder au vote.

VOTE : Pour 9 – Contre 0 – Abstention 0

Budget fonctionnement	
Recettes	132 155
Dépenses	113 841
Excédent de fonctionnement	18 314

Budget investissement	
Recettes	34 619
Dépenses	31 081
Excédent d'investissement	3 538

Résultat de l'exercice 2022	
Fonctionnement	18 314
Investissement	3 538
Résultat	21 852

2 - COMPTE DE GESTION 2022 :

Le SGC de Poligny a établi le compte de gestion 2022.

Ce dernier est identique au compte administratif 2022.

Excédent 2022 : 21 851.90 euros

Résultat de clôture de l'exercice 2022 : 106 688.19 euros

VOTE : Pour 10 – Contre 0 – Abstention 0

3- TRAVAUX ONF PARCELLES N°25 et N° 31 :

Un devis a été établi par l'ONF pour effectuer des travaux de cloisonnement nécessaires sur les parcelles N° 25 et N°31.

Une réunion aura lieu le vendredi 24 février 2023 à 17h00 sur place afin de visualiser ce qui doit être réellement effectué.

4- CONVENTION AVEC L'ASSOCIATION « LA GRAPPE D'OR » :

Une demande de subvention va être déposée auprès de la Fédération « Jeunesse et Sport » pour la réalisation du city stade.

Afin de pouvoir déposer cette demande, il est nécessaire que l'Association « La Grappe d'Or » soit affiliée à une fédération sportive et qu'elle justifie d'une pratique sportive régulière

Une convention doit être élaborée entre la commune et l'association dans ce sens.

VOTE : Pour 10 – Contre 0 - Abstention

5- AUTORISATION CONVENTION ENEDIS :

A la demande de M. Fabien GUYARD, ENEDIS va déplacer un poteau EDF (positionné à ce jour sur un terrain privé) sur le domaine public, à savoir dans le passage « Marie Nodier ».

VOTE pour autoriser Mr le Maire à signer la convention :

Pour 10 – Contre 0 – Abstention 0

6- AMENAGEMENT ARRIERE MAIRIE :

Trois dossiers de demandes subventions ont été déposés fin 2022.

Se pose encore une question concernant une canalisation de l'assainissement collectif en bas du parking de la mairie, là où doit être implanté le city stade.

QUESTIONS DIVERSES :

- ✓ L'école de l'Etoile remercie la commune de Quintigny pour le don de l'ancien ordinateur.
- ✓ Les bois ont été vendus :
 - Chênes 55 m3 : 8 259 euros,
 - Hêtres 44 m3 : 2 865 euros
- ✓ Les nouveaux horaires de l'éclairage public seront modifiés en date du 12 février 2023.
- ✓ L'achat de la parcelle N° AE 237 appartenant à la famille Mathieu doit être signé le 10.02.23.
- ✓ La Communauté de Communes « Bresse Haute Seille » est partie prenante dans la création du Parc Régional de Bresse.
- ✓ Un mail a été envoyé au SIDEC pour remettre en état l'éclairage public de la rue du Moulin.
- ✓ Prix de l'eau pour l'année 2023 :
 - Augmentation du prix de l'eau de 12 euros pour un foyer de 4 personnes qui consomment normalement 120m3. En revanche, pas d'augmentation du prix de l'assainissement.
 - Le Conseil Départemental du Jura souhaiterait que tous les jurassiens payent désormais le même prix de l'eau au m3, mais qui hélas augmenterait considérablement nos factures actuelles.

- ✓ Repas fin d'année 2022 :
 - 55 repas,
 - Coût : 45 euros par personne.
- ✓ Le bulletin municipal 2022 a été distribué mi-janvier 2023. Un grand merci à toutes les personnes qui ont contribué à cette nouvelle réalisation.
- ✓ Un article sur le journal a semé la confusion au sujet de l'antenne relais qui sera installée sur le territoire de la commune. Pour rappel cette antenne devrait être implantée dans les 2 ans à venir, mais rien n'est encore défini.

Vu pour être affiché le 08 février 2023, conformément aux prescriptions de l'article L 2121-25 du Code général des Collectivités territoriales.

A Quintigny, le 08 février 2023

Sceau de la mairie



La secrétaire de séance
Nathalie FORTIN

A handwritten signature in blue ink, appearing to read "N. Fortin", written over a horizontal line.

Le Maire,
Jean-Paul MARTIN

A handwritten signature in blue ink, appearing to read "M. Martin", written over a horizontal line.